

59 6 21 292 Département du Nord Commune de Haveluy	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL		Nombre de conseillers en exercice 21	
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF			Nombre de conseillers présents 15
	N°2025-03-04			
	Séance du 20 mai 2025			

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme. _____, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2024** dressés par M. **RYCKELYNCK Jean-Paul**, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion, et après, s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	recettes ou excédents (1)
COMpte ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0,00	306 539,05	0,00	348 526,15	0,00	655 065,20
Opérations de l'exercice	1 155 727,62	824 538,95	2 713 431,78	2 935 446,41	3 869 159,40	3 759 985,36
TOTAUX	1 155 727,62	1 131 078,00	2 713 431,78	3 283 972,56	3 869 159,40	4 415 050,56
Résultats de clôture	24 649,62	0,00	0,00	570 540,78	0,00	545 891,16
Restes à réaliser	346 760,00	16 780,00	0,00	0,00	346 760,00	16 780,00
TOTAUX CUMULES	371 409,62	16 780,00	0,00	570 540,78	346 760,00	562 671,16
RESULTATS DEFINITIFS	354 629,62	0,00	0,00	570 540,78	0,00	215 944,40

COMpte ANNEXE POUR						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 26/05/2025
Reçu en préfecture le 26/05/2025
Publié le
ID : 059-215902925-20250520-DELIB20250304-DE

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté le résultat définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°

Ont signé au registre des délibérations : MM. PERTOLDI C. - MURCIA B - MAYEUX M. - FERAHTIA A. - DHAUSSY L. -
+ LEBBADER D. - CARLIER N. - GIRARD J.C. - PLANTIN M.F. - CLOSSE E. - GLORIA D. - BUONGIORNO G. -
KRYSZTOF J. - CHATELLAIN J. - DELBECQ D.

La secrétaire de séance,



Mariette MAYEUX

Secrétaire de la mairie



Pour expédition conforme

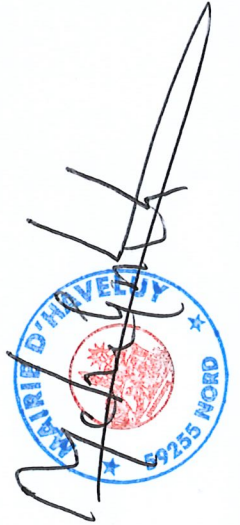
Le président



Claudine PERTOLDI

(1) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser". Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultat de clôture" et "résultats définitifs".

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 26/05/2025
Publiée ou notifiée le 27/05/2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 26/05/2025

Reçu en préfecture le 26/05/2025

Publié le

ID : 059-215902925-20250520-DELIB20250304-DE

SLOW